

*Les crédits*

prendre en considération en tant que Parlement, pour essayer d'améliorer la situation ici, dans notre pays.

En outre, en ce qui concerne la formation, je songe au bilan de notre pays à propos de l'équité en matière d'emploi. Nous allons examiner cette question très prochainement au Canada. Je ne pense pas que le programme du gouvernement ait fourni plus de possibilités d'emploi aux femmes, aux minorités visibles de notre pays, aux autochtones et aux handicapés.

En 1985 ou 1986, nous avons adopté un projet de loi sur l'équité en matière d'emploi qui est facultatif et qui encourage les sociétés contrôlées par le gouvernement fédéral à employer davantage de membres des minorités et de femmes. Cela a été un échec. Il y a un grand nombre de pays dans le monde qui rendent plus obligatoires leurs programmes d'équité en matière d'emploi et qui ont des objectifs ayant force exécutoire, et dans ces pays-là, les programmes ont tendance à être des succès, mais ici c'est un échec.

Nous ne nous occupons pas non plus de trouver des emplois pour les vieux travailleurs de notre pays. C'est souvent contre ces travailleurs âgés que s'exerce la discrimination. On ne leur accorde pas les chances auxquelles ils auraient droit.

• (1230)

Le taux d'analphabétisme au Canada, pays moderne et industrialisé, est une honte nationale. Plus on se dirige vers l'est, vers le Canada atlantique, plus ce taux augmente. Je crois qu'il y a un lien entre l'analphabétisme et le manque de débouchés et de possibilités économiques qui existe dans les autres parties du Canada.

À Terre-Neuve, le taux de chômage officiel est de 17 ou 18 p. 100. Dans certaines parties de cette province, le taux d'analphabétisme atteint environ 40 p. 100, parfois davantage. Je trouve triste de devoir signaler une telle lacune.

Si vous consultez encore le rapport du Conseil économique, monsieur le Président, vous y verrez des commentaires sur l'échec de la politique gouvernementale depuis 20 ans pour ce qui est de résoudre les disparités économiques entre les régions du pays.

Je me rappelle très bien de la campagne qu'avait menée Pierre Trudeau en 1968 dans le pays. Sa campagne se fondait sur l'idée d'une société juste qui offrirait de plus grandes possibilités aux Canadiens habitant les ré-

gions éloignées. Je me souviens qu'il avait apporté un changement structurel en présentant à la Chambre une mesure qui créait le ministère de l'Expansion économique régionale, le MEER, devenu MEIR par la suite.

À la page 34 de son rapport, le Conseil économique souligne que depuis 20 ans, malgré les sommes consacrées à l'expansion régionale et au déphasage régional, et malgré les objectifs fixés par les gouvernements, les disparités régionales n'ont pas vraiment diminué au Canada. L'écart entre les taux de chômage des régions prospères et ceux des régions pauvres n'a pas changé de façon significative depuis 20 ans.

Comme le dit Judith Maxwell, il y a un défaut fondamental dans la façon dont nous organisons l'économie du Canada si, malgré les sommes que nous octroyons pour la forme à diverses régions de ce pays, notamment à Terre-Neuve, à de nombreuses parties du Canada atlantique et du Québec, au nord de l'Ontario et à certaines parties de l'Ouest, ces programmes n'ont pas réussi réellement à combler l'écart entre les nantis et les démunis. Je crois que c'est révélateur de la situation qui existe chez nous et du besoin d'apporter des changements profonds à notre pays.

Une autre chose me frappe, et le Conseil économique ne s'est pas gêné pour en parler aussi, c'est que la structure économique même du pays nous cause des problèmes. Lorsque le gouvernement essaie de résoudre certains problèmes à un endroit, la situation empire dans beaucoup d'autres. Prenons l'exemple de la récente politique monétaire du gouvernement.

Le gouvernement a constaté qu'en Ontario, l'économie croissait très rapidement dans le sud de la province. Le marché de l'habitation connaissait une très forte expansion. L'économie allait vraiment très bien et le taux de chômage ne cessait de baisser. Fort de ces considérations, le gouvernement a appliqué une politique monétaire qui a permis au taux bancaire de base du Canada de dépasser de plus de 5 points celui des États-Unis.

Où cette politique a-t-elle les effets les plus négatifs, monsieur le Président? Eh bien, ses pires effets se sont manifestés dans les régions les plus défavorisées sur le plan économique, comme la Saskatchewan, où les agriculteurs ont beaucoup de peine à gagner leur vie. Ce sont les premiers à souffrir d'une politique de taux d'intérêt élevés. Le secteur des petites entreprises, dont le ministre est responsable, est également l'un de ceux qui ont